

Fiche signalétique

Localisation : Charente - Angoulême

(département, commune)

Dénomination : Eglise Saint Martial

(fonction + appellation)

Localisation complémentaire :

(autre commune, ancienne commune, commune associée)

Adresse : Angoulême

(lieudit, voirie, n°..)

Références cadastrales : AN 183

Coordonnées Lambert : X = 74 550 m
Y = 430 350 m

Type de protection existante :

immeuble non protégé

site protégé
intitulé :
date :

immeuble protégé MH
intitulé :
date :

autres (ZPPAUP, POS, secteur sauvegardé)
intitulé :
date :

Utilisation actuelle : Culte catholique

désaffecté

Statut de la propriété :

publique
 privée

Epoque(s) de construction : 19^{ème}

Date(s) : 1849 - 1852

Epoque(s) de restauration (remaniement) :

Date(s) :

Maître(s) d'oeuvre : Paul Abadie fils

Catégorie : Architecture religieuse

Etat de conservation :

complet vestiges restauré remanié

Etat sanitaire :

bon mauvais état en péril

Ouverture au public :

oui non

Historique

Le quartier Saint Martial occupe la partie sud du plateau du centre ville. Les limites de cette paroisse et celle du faubourg sont décrites dans la *topographie historique d'Angoulême* de Jean George¹. L'église actuelle, œuvre de Paul Abadie fils, a été édifiée sur l'emplacement d'un édifice plus ancien. Quelques articles, des gravures anciennes et un plan de 1951 en donnent une idée approximative². Cet édifice roman agrandi au 16^e siècle, « membre de l'abbaye de Bourgueil depuis le 11^e siècle a été uni au séminaire d'Angoulême par ordonnance épiscopale du 27 octobre 1712 »³. Il a été endommagé en 1568 puis saccagé pendant la Révolution qui a mis « le sanctuaire dans un état déplorable de dévastation et de nudité »⁴. Des réparations ont lieu en 1803 et 1807 qui n'empêchent pas un très mauvais état général. L'église est d'abord interdite, et le service paroissial transporté à la chapelle d'Obézines en 1843. La voûte menaçant ruine, l'église est définitivement fermée en 1848. Le 16 novembre 1848, Paul Abadie fait un rapport au maire indiquant que « le tillage de la voûte... est enlevé... et il sera facile d'apprécier l'état de la voûte en pierre et des arcs doubleaux qui menacent ruine »⁵. En 1850, « le clocher menace ruine » et l'édifice est démoli en 1851.

Un premier projet pour une construction neuve est réalisé par l'architecte Paul Abadie dès 1849. Il prévoit le « couvrement de la nef par une voûte en berceau épaulée par deux bas-côtés également voûtés par un berceau prenant naissance à la même hauteur que celui de la nef ». Des modifications intervenues plus tard indiquent que la nef est « voûtée d'ogives. Les bas-côtés voûtés de la même façon, sont abaissés afin de dégager la place des fenêtres hautes de la nef. L'épaulement de celle-ci se trouve de ce fait moins bien assurée, Abadie n'ayant pas prévu d'arc boutants. Il est vrai que l'on croyait à l'époque que la croisée d'ogives poussait moins que le berceau, ce que l'on sait aujourd'hui être faux »⁶. C'est sur proposition du maire que le projet d'une construction neuve est adopté au cours des séances du conseil municipal du 10 janvier puis du 12 février 1851.

Le devis initial s'élève à 190 000 frs augmenté d'un devis complémentaire de 54 000 frs. Les fonds sont fournis par la commune, le département, l'Etat ainsi que par des souscriptions recueillies par la fabrique. Les travaux sont confiés à l'entrepreneur Victor Laurent. Il convient de noter que sur ce chantier, Paul Abadie père est exécutant de son fils. L'adjudication a eu lieu « par voie de soumission cachetée » le 23 mars 1852 et la première pierre est posée le 4 juillet 1852 en présence du maire M. de la Tranchade et de Mgr Cousseau.

¹ Cf annexe

² Cf annexes sur l'édifice antérieur

³ NANGLARD. *Pouillé historique...* 1903, t. II, p. 42.

⁴ BROCHURE VILLE D'ANGOULEME. *Pose de la première pierre..., discours, inscription lapidaire et procès-verbal.* Angoulême, Girard imp., 1852. M. 72 (AC).

⁵ A.M. Angoulême. M 72

⁶ LAROCHE (Claude). *Paul Abadie architecte.* Musée d'Angoulême, Ebrard jean imp., Hiersac, 1984.p. 122.

Le 17 mai 1853, Abadie dresse un état de situation des travaux de sculptures exécutés par Léon Baleyre⁷, sculpteur (15.381,90 francs). Ces travaux concernent les frises, rosaces, chapiteaux, clefs de voûte, gargouilles, bouquet, corbelets, consoles et tailleirs...⁸

Le 20 juillet 1853 est dressé un « procès-verbal d'acceptation des ouvrages divers de la partie complémentaire achevée »⁹. Des travaux supplémentaires de maçonnerie doivent être faits concernant le surhaussement de la flèche, le remplacement de huit colonnes en pierre de Montbron et non de La Rochefoucauld, des marches en pierre et quatre colonnes dans le chœur (23 juillet 1853).

L'église est consacrée le 28 juillet 1853. Cette cérémonie est immortalisée par le peintre E. May qui exécute un tableau¹⁰ dans lequel on reconnaît le maître d'œuvre, les prélats et les édiles. L'église est encore échafaudée.

Parallèlement, Paul Abadie s'implique dans la conception du mobilier et il dessine le maître autel et les autels secondaires qui seront exécutés par les ateliers Saint Joseph d'Angers. Il dessine également les fonts baptismaux en pierre sculptée (1856) ainsi que le porte couvercle (18 juillet 1856) et le buffet d'orgue (en 1853) qui est sculpté par Léon Baleyre. L'ensemble du mobilier : stalles, lutrin, confessionnaux (ateliers Saint-Joseph) armoire à reliques, chaire à prêcher... date du 19^e siècle. Les vitraux sont réalisés en 1857 par Julien Léopold Lobin¹¹. La grande toile marouflée représentant la Vierge intercédant pour les âmes du purgatoire est due à Henri Daras¹². Parmi les artistes oeuvrant à Saint-Martial, on relève encore le nom de Placide Pousielgue-Rusand (1824-1889), orfèvre, auteur de dessins. Deux cloches sorties des fonderies Louis Bollet d'Orléans ont été bénies le 4 novembre 1934 par Mgr Mégnin, évêque d'Angoulême en présence du maire M G Guillon et de P. A Albot, curé.

Le 5 avril 1884, un marché de gré à gré est passé avec M. Vader Ecken pour l'aménagement de deux salles d'enseignement (95.386,16 francs). En 1923 et 1929, le mauvais état de la couverture est signalé, ainsi que celui des vitraux (1930-1932). En 1943, une salle paroissiale est construite dans le jardin situé au chevet de l'église, pour l'instruction religieuse (220.699 francs). En 1959, des vitraux seront restitués avec les crédits des dommages de guerre par la SARL Chigot, maître verriers - Limoges, pour 389.839 francs.

En janvier 1971, la Sté Baisse Pierre et fils, répare la toiture en ardoise pour 19.939,49 francs. Plus récemment, le clocher a fait l'objet de réparations par l'entreprise R.B.L. pour 600.000 francs et la ville doit entreprendre la mise aux normes de l'électrification de l'église.

⁷ Sculpteur ornementaliste (Paris 1812- Angoulême 1873), élève d'Etex, Léon Baleyre travaille de 1840 à 1845 à la restauration des tombeaux de Saint Denis. Il est mis en relation avec Abadie dès 1845 et exécute jusqu'à sa mort la quasi totalité de la sculptures des constructions et restaurations d'Abadie, au moins dans leur partie ornementale. En dehors de cette collaboration, il fait la sculpture de quelques tombeaux en Charente. Il se caractérise par son sens du détail.

⁸ Cf. annexe doc. d'archives

⁹ Cf. annexe doc. d'archives

¹⁰ au musée d'Angoulême [pl. 1]

¹¹ Maître verrier né à Loches en 1814, mort à Tours en 1865, élève de Flandrin, directeur de la manufacture de vitraux de Tours. Il réalise pour Abadie, ceux de la chapelle de l'évêché (1855 -1856) et ceux de Saint - Martial (1857) (ibidem)

¹² Peintre (1850 -1928) symboliste religieux et paysagiste. Il a vécu la plus grande partie de sa vie à Angoulême et le musée possède plusieurs de ses oeuvres.

Charente
Angoulême
Eglise Saint Martial

Description

L'église Saint-Martial, dans un secteur piétonnier de la ville, sur une place et à proximité d'immeubles des années 1970 placés sur le côté nord, se trouve à la pointe orientale du plateau de la ville. Son chevet donne dans une courette fermée de murs et dans laquelle se trouve la salle paroissiale. Son élévation nord est bordée d'un parterre fleuri.

C'est un édifice construit en pierre calcaire, orienté, long de 56 m, large de 20 m, haut sous la nef de 15 m. Le clocher fait 30 m de haut. Le clocher et le chœur sont recouverts de pierre tandis que la nef et ses bas-côtés sont en ardoise. La ligne de faîtage de la couverture est soulignée d'une frise en plomb à fleurons.

Le plan utilisé pour cette église par Abadie est allongé comme le sera celui de l'église de Valeyrac en Gironde, construite en 1853. Le clocher porche occupe l'avant de l'édifice et s'ouvre sur une première travée de la nef qui accueille l'orgue et sa tribune et, dans la chapelle latérale sud, les fonts baptismaux. La nef est appuyée de deux bas-côtés plus bas prolongés par des sacristies placées de part et d'autre de la deuxième travée du chœur. Le chevet, plus bas que la nef, s'appuie contre le mur pignon dégagé de la nef et ses bas-côtés.

Le porche sous clocher est voûté d'une croisée d'ogives à quatre quartiers. La travée qui reçoit la tribune d'orgue et les fonts baptismaux est voûtée en berceaux. La nef se poursuit par cinq travées voûtées de croisées d'ogives tant dans la partie centrale que dans les bas-côtés. Le chœur est long de deux travées voûtées sur croisées d'ogives à quatre quartiers et d'une abside voûtée en cul-de-four. La première travée du chœur s'ouvre par une double arcade sur une chapelle qui termine les collatéraux.

Le clocher porche est doté en partie basse de trois arcades en plein cintre à trois voussures au décor fouillé de motifs végétaux et de rinceaux. Au-dessus, se trouve l'étage des fenêtres en plein cintre inscrites dans des ébrasements bordés de colonnes puis l'étage des cloches terminé par une flèche. Chaque angle est ponctué de contreforts corniers amortis en clochetons. Des clochetons somment également les angles de la première travée de l'église correspondant à la tribune.

L'élévation ouest des bas-côtés se termine par un fronton ajouré d'un quadrilobe et est éclairé par deux étages de baies. L'escalier d'accès aux combles se trouve au départ de l'élévation nord : cage à pan coupé sous couverture conique en pierre.

Les bas-côtés sont appuyés de contreforts entre lesquels s'inscrivent des baies plein cintre sommées d'un bandeau en pointe de diamant. La sixième travée des bas-côtés qui correspond à la chapelle est percée de baies jumelles. La nef est éclairée de baies hautes inscrites dans un ébrasement et sommées du même cordon interrompu par les contreforts. Le chevet appuyé de contreforts est éclairé de six baies plein cintre.

Dès le porche, la richesse du décor sculpté se manifeste tant dans les nervures, que les rouleaux d'archivoltes, les chapiteaux. A l'intérieur, il en va de même où à chaque détail de modénature correspond un support différencié. Ainsi, les piles qui reçoivent la retombée des arcs sont sur un plan carré flanqués de colonnes, amortis dans les angles en hauteur, en colonnettes. La nef communique avec les bas-côtés par des arcs brisés. Le chœur est particulièrement riche de détails sculptés avec ses différentes baies inscrites dans des ébrasements et encadrées de colonnes.

Le mobilier fait corps avec l'édifice depuis les autels, le bénitier, les armoires à reliques, le buffet d'orgue, la chaire à prêcher, les stalles, fauteuils, bancs, tabourets et sellettes du chœur, quatre confessionnaux...

Enfin, un léger décor peint souligne certains arcs. Il est plus prégnant dans la chapelle nord, dans laquelle se trouvent les toiles dues au peintre Daras représentant la Vierge et les âmes du purgatoire et le couronnement de la Vierge.

Synthèse historique et architecturale

Depuis la tenue de l'exposition sur l'architecte Paul Abadie (1812-1884)¹ à Angoulême en 1984/1985, l'œuvre du constructeur du Sacré-Cœur est bien connue. Comme l'indiquent les notes biographiques en annexe, c'est après avoir été nommé architecte de la 21^e circonscription comprenant les diocèses de Périgueux, Angoulême et Cahors en mai 1849, qu'il est chargé de son premier véritable projet de construction d'église avec Saint-Martial.

Le projet pour cette église est conçu en 1849 ; les travaux de gros-œuvre vont se dérouler jusqu'en 1854 et sont achevés vers 1856. Ceci, selon Claude Laroche, lui donne une place pionnière dans l'architecture néo-romane du 19^e siècle. On le voit cependant, l'architecte évolue d'un voûtement en berceau vers un voûtement d'ogives de façon à pouvoir abaisser les bas-côtés. En fait, il fait cohabiter le style roman à l'extérieur et le style gothique à l'intérieur (le voûtement). Cela bouscule un peu les convenances de chronologie stylistique. Claude Laroche rappelle qu'à cette période, c'est le roman de transition des 12^e-13^e qui est mis à la mode par « l'école groupée autour des annales archéologiques de Didron ». A Saint-Martial, Abadie a recours à des références romanes et gothiques, sans que cela provoque d'anachronisme excessif, et sans rompre l'unité de son édifice. Avec le temps, Abadie va s'affranchir de plus en plus de ces modèles pour arriver à la définition par le dessin et la réflexion d'archétypes. En fait, sur l'ensemble de son œuvre (trois projets et 11 constructions neuves) il réserve le roman aux petits édifices et le gothique aux grands comme Notre-Dame de Bergerac et utilise assez souvent le plan centré couvert en coupole à l'imitation de Saint-Front de Périgueux comme à Villefranche de Périgord². Abadie sera cependant, avec le Sacré-Cœur de Montmartre, l'artisan de la prédominance du néo-roman sur le néo-gothique. En fait, l'architecte laisse éclater son ingéniosité dans les sacristies et bâtiments annexes, et dans les couvrements (berceaux, croisées d'ogives, voûtes d'arêtes ou charpente apparente)..

A Saint-Martial, l'architecte utilise le plan allongé qu'il utilise le plus souvent dans ses réalisations, avec clocher porche en avant de l'édifice dont le premier étage, à l'instar de quelques exemples médiévaux, s'ouvre sur la nef, par l'intermédiaire d'une plate-forme ménagée dans la première travée au-dessus d'un sas d'entrée généralement flanqué, pour les édifices à trois vaisseaux, de deux chapelles dont l'une est occupée par les fonts baptismaux.

Ces dispositions qui cherchent à s'imposer en mode idéal pour la construction d'églises au milieu du 19^e siècle, seront appliquées à Valeyrac en 1853, à Bergerac en 1854, ou même Saint-Ausonnie à Angoulême en 1856. A Saint-Martial, Abadie n'a pas proposé de bras de transept et le chœur se trouve greffé sur la nef avec un volume en discontinuité avec elle (comme à Saint-Delphin de Valeyrac). De plus, pour ce projet, Abadie s'implique dans la réalisation de mobilier.

¹ L'ensemble des citations de Cl. Laroche est issu du catalogue d'exposition « Entre archéologie et modernité - Paul Abadie - 1812-1884 ».

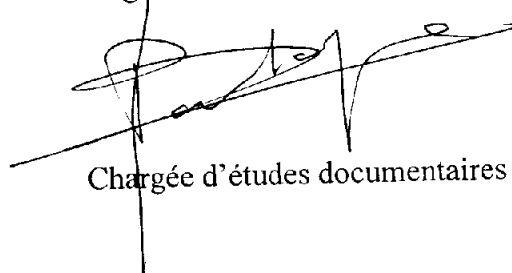
² BOUCHON Chantal, BRISAC Catherine, Chaline N J, LENIAUD J M ; *Ces églises du 19^{ème} siècle*. Encrege, 1993.

Par ailleurs, l'église Saint-Martial s'inscrit dans un vaste mouvement de construction et de reconstruction amorcé à partir de 1850 sous l'impulsion d'un clergé militant et qui se réalise dans la pratique par la commande municipale. Les maires répondent à la demande des paroissiens en lieux de culte tout en assurant le plein emploi par ces importants travaux. Ainsi, en quelques années à Angoulême, la mairie a engagé plusieurs grands chantiers depuis Saint-Jacques de Lhoumeau, Saint-Martial, Saint-Ausonne, l'hôtel de ville, le théâtre... C'est tout naturellement l'architecte diocésain qui a été choisi pour la plupart des projets avec l'appui que signale Cl. Laroche « d'une renommée grandissante d'un architecte bientôt promis à l'institut ».

En conclusion, si Saint-Martial est sans conteste un édifice important dans la vie et l'œuvre d'Abadie, il convient de se poser la question de son intérêt au regard de l'immense production néo-romane/néo-gothique du 19^e siècle en France. Il faut également savoir que le Sacré-Cœur de Paris, œuvre majeure d'Abadie, n'est pas protégé et que saint Martial est très proche de l'église Saint-Ausonne de cette même ville, ainsi que de ses œuvres de la région Aquitaine qui viennent d'être pour deux d'entre elles proposées à la protection au titre de la loi du 31/12/1913 sur les MH : la CRPS de Bordeaux a récemment émis un avis favorable au classement de Notre-Dame de Bergerac et à l'ISMH de l'église du Sacré-Cœur d'Agen.

A Poitiers, le 21 mai 2001

Brigitte MONTAGNE



Chargée d'études documentaires

Références documentaires

Documents d'archives :

- Archives nationales (A.N.) : non consultées. Commune possédant un dossier dans la série F19 (cultes) aux Archives Nationales.
- Archives départementales (A.D. Charente) : 12V20 - 5V3 - série O
- Archives communales (A.C Angoulême) : Plans fournis par la ville, dossier M 72.

Documents figurés :

- Plan cadastral ancien : 1825 (doc 8 b1)
- Plan cadastral actuel : renouvelé pour 1971, mis à jour pour 1989 (doc 8 b2)
- iconographie ancienne :
 - *Chevet*. S.d. / 2^e moitié XIXe s. / Eugène Sadoux. 152 x 113 mm. Mine de plomb. AD. 16 : 529 - Cl. Inv. 81.16.42X
 - *Angoulême. Vue de l'église Saint-Martial*. s.d. XIXe s. Deroy. 183 x 130 mm. Lithographie couleurs Becquet frères, à Paris. Vue de la façade. Extrait de *France en miniature*, 317.
 - *Eglise Saint-Martial. Coupe transversale sur la nef. Coupe transversale sur le choeur*. 19 juin 1849. Pl. Abadie. 931 x 542 mm. Encre, lavis. Cat. Expo. *Vue de la façade de l'église*
 - *Saint-Martial*. s.d. fin XIXe s. ?. 420 x 255 mm. Photographie. Abadie 1984, n° 102. Bibl. Dir. Arch. 36 160. Cl. Inv. 85.16.54z
- Ensemble de diapositives 24x36 : ph. CRMH Brigitte Montagne (mai 1996), archives CRMH Poitou-Charentes (doc 9b)

Bibliographie :

- BAUCHAL., *Dictionnaire...*, p. 599-600. (cf. ABADIE Paul, fils).
- BIAIS (Emile). *Notes sur les anciennes paroisses d'Angoulême...* In : Bull. et Mém. Soc. Archéol. et histor. Charente, 5^e s., t. IV, 1881, p. 204-205
- BOUCHON (Chantal), BRISAC (Catherine), CHALINE (N.J), LENIAUD (Jean-MICHEL). *Ces églises du 19^{ème}*. Encrage, 1993.
- BROCHURE VILLE D'ANGOULEME. *Pose de la première pierre..., discours, inscription lapidaire et procès-verbal*. Angoulême, Girard imp., 1852. M. 72 (Archives Communales).
- BURIAS (Léon). *Deux monitoires en faveur du chapitre collégial de Blanzac 1595 et 1632*. In : Bull. et Mém. Soc. Archéol. et histor. Charente, 1944, t. I, p. 29
- CADET (Mme A.). *Les saints patrons des églises romanes de Charente*. In : Bull. Soc. Et. Folkloriques Centre-Ouest, t. XII, 1978, p. 197.
- CHABANAIS (O.). *Angoulême à travers les âges*
La Charente-Inférieure aux salons de mai 1890. II - Exposition du Champ-de-Mars de la Société nationale des Beaux-Arts. « Ascension » de Henri Daras. Rec. Commission Arts Charente-Inférieure, t. X, 1891, p. 455.

- CHAUVIN-SOUCHARD (Jean). *Communication à la séance du 14 novembre 1946*. In : Bull. et Mém. Soc. Archéol. et histor. Charente, 1946, t. I, p. LXVII.
- CROZET (René). *Notes sur l'ancienne église Saint-Martial d'Angoulême*. In : Bull. et Mém. Soc. Archéol. et histor. Charente, 1949/50, p. 37-39.
- DAVID DE PENANRUN, ROUX et DELAIRE, p. 202. Cf. ABADIE (Paul), fils.
- FAVRAUD (Alexis). *Communication à la séance du 9 juin 1919*. In : Bull. et Mém. Soc. Archéol. et histor. Charente, 8^e s., 1919, p. CIX.
- FORGEAUD (G). in *B.H.A.C.*, 1987, p. 181-185
- GAUGUIE (Alcide). *La Charente communale illustrée*, 1865.
- GEORGE (Jean). *Les églises de France : Charente*, p. 14-15, 1 fig.
- GEORGE (Jean). *Topographie historique d'Angoulême*. In *B.S.H.A.C.*, 1969.
- GEORGE (Jean)-MOURIER (Pierre). *Inventaire archéologique d'Angoulême*, 1907, pp. 367-370.
- LAROCHE (Claude). *Entre archéologie et modernité, Paul Abadie architecte, 1812-1884*. Musée d'Angoulême, Ebrard jean imp., Hiersac, 1984.
- LOTTE (René). *Comptes-rendus*. In : Bull. et Mém. Soc. Archéol. et histor. Charente, 1969, p. 40-41 (communication de Dom BERLAND, O.S.B.).
- MAUFRAS (M.). *Peintures murales*. In : Bull. et Mém. Soc. Archéol. et histor. Charente, 1961-1962, p. 142.
- NANGLARD (abbé J.), éd. - *Cartulaire de l'église d'Angoulême*. In : Bull. et Mém. Soc. Archéol. et histor. Charente, 6^e s., t. IX, 1899, p. 148, 194-196.
- NANGLARD. *Pouillé historique...* 1903, t. II, p. 42-47 ; t. IV, p. 187-192.
- Notes d'histoire locale : l'ancienne église et la crypte de Saint-Martial. *La Charente Libre*, 14 novembre 1969.
- ROSSET. *Mémoire historique sur le séminaire d'Angoulême*. In : Bull. et Mém. Soc. Archéol. et histor. Charente, 4^e s., t. VI, 1868/69, 1^{ère} partie, p. 312, 317-318
- TAUPIN (Jean-Louis). *Angoulême. De l'exploration de la forme urbaine à l'élaboration du P.O.S*. Monum. Hist. France, 1976, n^o 6, p. 20.
- TREMEAU DE ROCHEBRUNE (Alphonse). *Sur l'ancienne église Saint-Martial d'Angoulême*. In : Bull. et Mém. Soc. Archéol. et histor. Charente, 4^e s., t. VI, 1868/69, 2^e partie, p. 679-692, 2 pl.

Charente
Angoulême
Eglise Saint-Martial

Propriétaire : la commune - Délibération du conseil municipal du 8 février 1996 favorable à l'inscription sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, confirmée par la nouvelle municipalité.

Dossier examiné par la délégation permanente de la CRPS du 10 février 2000
Présentateur : Mme MONTAGNE

RAPPORT

C'est après avoir été nommé architecte de la 21^e circonscription comprenant les diocèses de Périgueux, Angoulême et Cahors en mai 1849, que Paul Abadie (1812-1884) est chargé de son premier véritable projet de construction d'église avec Saint-Martial.

Le projet pour cette église est conçu en 1849 ; les travaux de gros-œuvre vont se dérouler jusqu'en 1854 et sont achevés vers 1856.

A Saint-Martial, l'architecte utilise le plan allongé qu'il utilise le plus souvent dans ses réalisations, avec clocher porché en avant de l'édifice dont le premier étage, à l'instar de quelques exemples médiévaux, s'ouvre sur la nef, par l'intermédiaire d'une plate-forme ménagée dans la première travée au-dessus d'un sas d'entrée généralement flanqué, pour les édifices à trois vaisseaux, de deux chapelles dont l'une est occupée par les fonts baptismaux.

Ces dispositions qui cherchent à s'imposer en mode idéal pour la construction d'églises au milieu du 19^e siècle, seront appliquées à Valeyrac en 1853, à Bergerac en 1854, ou même Saint-Ausonne à Angoulême en 1856. A Saint-Martial, Abadie n'a pas proposé de bras de transept et le chœur se trouve greffé sur la nef avec un volume en discontinuité avec elle (comme à Saint-Delphin de Valeyrac). De plus, pour ce projet, Abadie s'implique dans la réalisation de mobilier.

Après cette présentation, il est donné lecture des avis :

AVIS REQUIS

Avis de l'architecte en chef des monuments historiques, M. VILLENEUVE

Conçue par Paul Abadie - fils - entre 1849 et 1852, l'église Saint-Martial d'Angoulême, bâtie au cœur de la ville sur le plateau, succède à un édifice roman, transformé au cours des ans et finalement détruit suite aux ravages successifs des guerres de Religion, de la Révolution et de l'abandon progressif.

Elle est très représentative du courant architectural dit « archéologique », période de redécouverte de l'architecture romane et gothique, et de reconquête de l'église catholique au travers - entre autre, l'achèvement de cathédrales et la construction d'églises neuves, dans un style devant manifester l'enracinement de l'église dans la société, malgré les tourmentes révolutionnaires encore présentes dans les esprits. A ce titre, l'église Saint-Martial est le premier grand édifice « néo-roman » conçu et réalisé par l'architecte, et même dans l'histoire de l'architecture (car comme l'indique Claude Laroche, l'église Saint-Paul de Nîmes, conçue par Questel en 1835, ne peut prétendre à cette première place).

Le style roman est donc ici retenu pour l'ensemble, et l'architecte joue ici, avec virtuosité, de combinaisons architecturales où le style ogival parvient à cohabiter harmonieusement à l'intérieur de l'édifice.

Le clocher porche surmonté d'une flèche, adossé à un narthex abritant la tribune d'orgues et deux chapelles, constitue l'avant-corps de l'église, qui se développe ensuite avec une extrême simplicité pour ce qui concerne l'extérieur, et une exubérance et une savante composition des volumes à l'intérieur. Si la nef est décevante à l'extérieur, la richesse de son intérieur s'annonce cependant dès le porche où la sculpture est particulièrement fouillée.

En effet, l'intérieur de l'église a tout pour retenir l'attention : une architecture soignée, dessinée dans le détail, des articulations élégantes, comme la baie géminée qui sépare les chapelles Nord et Sud du chœur (procédé que l'architecte reprendra dans le projet de l'église d'Excideuil, en Dordogne, ou même à la crypte du Sacré-Cœur de Montmartre), le mobilier, les peintures murales, les vitraux, etc. Tout concourt à une homogénéité qui n'a pas été altérée depuis.

Si le Sacré-Cœur de Montmartre, œuvre majeure de Paul Abadie en tant qu'architecte créateur, n'a pas (encore) reçu la protection qu'il mérite assurément (même si la réalisation finale doit beaucoup à Daumet puis à Magne qui dénaturèrent le projet initial en lui donnant l'élévation qui lui faisait défaut), l'église Saint-Martial peut y prétendre du fait de sa place dans l'histoire de l'architecture, de la qualité et de l'homogénéité intactes de son architecture et de son décor. Que n'a-t-il davantage créé plutôt que de laisser libre cours à son tempérament sur les édifices anciens qu'il prétendait restaurer !...

M. VILLENEUVE propose donc que l'église Saint-Martial d'Angoulême soit inscrite sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

Avis de l'architecte des bâtiments de France, M. AUZOU

Nonobstant le remarquable travail de documentation et de synthèse accompli par les services de la CRMH, M. AUZOU regrette beaucoup que ne soient pas présentées lors de la même séance les deux églises majeures construites par Abadie fils à Angoulême, à savoir St-Martial et St-Ausone.

En effet, à privilégier la première, M. AUZOU n'est pas sûr que l'on fasse le bon choix et nul doute que l'étude comparative des deux aurait été fort intéressante.

Quant à l'église St-Martial, M. AUZOU en trouve l'architecture un peu lourde, surchargée par endroits d'un décor sculpté d'une facture, parfois élégante, parfois très raide.

Les proportions intérieures de l'édifice ne sont pas désagréables mais l'intérêt principal de ST-MARTIAL réside - comme à St-Ausone ou à Obézine - dans l'adéquation du décor et du mobilier à l'architecture qui les contient.

Il y a là un ensemble homogène et harmonieux qui constitue le principal argument en faveur d'une protection au titre des monuments historiques de cette église rapidement bâtie (deux ans entre la pose de la première pierre et la cérémonie de consécration) et pour laquelle l'architecte ne s'est, en effet, pas montré très exigeant sur la qualité des pierres à mettre en œuvre si l'on en juge aujourd'hui par leur état d'altération et le nombre de celles qui ont déjà chuté.

M. AUZOU est assez réservé sur cette proposition en l'absence d'un regard plus global sur l'œuvre de constructeur de Paul Abadie fils.

Avis du conservateur régional de l'Inventaire, M. BOUFFANGE

L'église Saint-Martial d'Angoulême est l'une des toutes premières de style néo-roman en France (après l'église Saint-Paul de Nîmes, 1850) et la première de Paul Abadie fils.

Son intérêt réside ainsi dans sa précocité mais, plus encore, dans son intérieur - néo-gothique -, dont le mobilier est également de Paul Abadie.

Une thématique de protection relative à l'architecture de Paul Abadie (père et fils éventuellement) permettrait de mieux appréhender l'intérêt des réalisations les unes par rapport aux autres et de les resituer dans un mouvement architectural plus large.

Avis favorable.

Avis du conservateur général du patrimoine chargé d'inspection des monuments historiques, M. BROCHARD

Cette église est l'œuvre de Paul Abadie fils. C'est sa première grande réalisation pour laquelle il va proposer l'apparence romane, ce qui à l'époque (1849) est relativement nouveau. L'exemple de Saint-Charles de Nîmes construite par Questel est relativement récent, mais il fait référence au roman méridional, plus proche de ses sources antiques.

En fait si le projet s'inspire bien de l'art roman, et en particulier de celui de l'ouest, de la fin du XIIe siècle, dont on reconnaît des éléments caractéristiques : portail à multiples voussures ornementées, grandes baies plein cintre allongées dont les arcs reposent sur des colonnettes à chapiteaux décorés, modillons variés, il présente aussi un certain nombre de caractères qui confèrent à l'ensemble, notamment à l'élévation intérieure et au clocher, un aspect plutôt gothique (baies du chœur, arcs brisés de la nef, voûtes à croisées d'ogives, minceur des piles).

L'église Saint-Martial constitue donc une expression particulière dans laquelle l'auteur combine librement les deux styles médiévaux, orientation qu'il continuera à développer plus tard, notamment à Saint Ausone en 1866.

Parce que Paul Abadie reste -malgré les tourments qu'il a fait subir aux monuments anciens- un des architectes les plus originaux du XIXe siècle, parce que l'église Saint-Martial est sa première grande réalisation, par laquelle il va affirmer un style de construction particulier inspiré de l'art romain régional, parce que l'édifice

nous est parvenu intact et complet et qu'il reste un témoin privilégié de l'art et des mentalités de cette époque de renouveau religieux, la protection de ce monument au titre des monuments historiques semble suffisamment justifiée.

En conséquence, M. BROCHARD propose l'inscription sur l'inventaire supplémentaire de cet édifice.

Suite à la lecture des présents avis, les membres de la commission sont invités à débattre du dossier exposé.

QUESTIONS ET DEBAT

Mlle BARBEAULT avoue un avis personnel mitigé : l'intérêt du monument semble résider plus dans sa valeur de témoignage ethnologique que dans une réelle qualité esthétique et architecturale.

M. BROCHARD souligne quant à lui qu'il s'agit là de la première réalisation d'Abadie, significative de l'évolution de l'un des rares grands architectes de la région Poitou-Charentes et il attire l'attention des membres de la commission sur la relative rareté du patrimoine du XIXe siècle dans la région Poitou-Charentes.

M. BARROY propose à la commission de passer au vote.

VOTE

La commission régionale du patrimoine et des sites émet un avis favorable à la majorité des voix à la proposition d'inscription sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques en totalité de l'église Saint-Martial, sise à Angoulême (Charente), section AN, parcelle 183 du cadastre, en raison de sa représentativité du style néo-roman de l'Ouest, de l'intérêt de son décor intérieur et de la notoriété de son architecte, Paul Abadie fils, dont c'est la première grande réalisation.